

MA RÉGION EST LÀ!

Numéro hors-série
du magazine de la
Région Bourgogne-
Franche-Comté
Côte-d'Or

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

CE QUE MA RÉGION FAIT POUR MOI

Déplacements, études, loisirs, développement de votre entreprise, vous pouvez bénéficier du soutien de votre Région.

Retrouvez les actions de votre Région dans votre département



CE QUE FAIT MA RÉGION

En un coup d'œil, toutes les compétences de la Région
PAGE 4



AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Le point sur le ticket mobilité mis en œuvre par la Région
PAGE 9

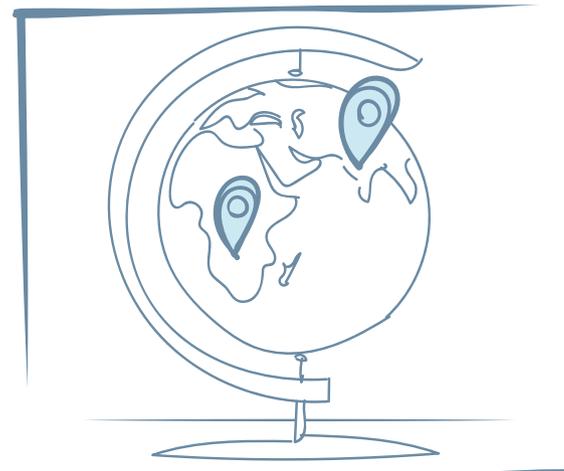


VERS LES AUTRES, VERS DEMAIN

Les priorités de l'action régionale
PAGE 10

CE QUE MA RÉGION FAIT

La Région agit au plus près des territoires afin de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région toujours plus attractive, dans laquelle chacun peut construire son parcours de vie. Elle met en œuvre des mesures concrètes qui améliorent au quotidien la qualité de vie des habitants. Qu'il s'agisse des tarifs des transports, du financement des formations ou encore de la rénovation de logements... Votre Région est là !



1 POUR M'AIDER À ME FORMER, MA RÉGION EST LÀ !

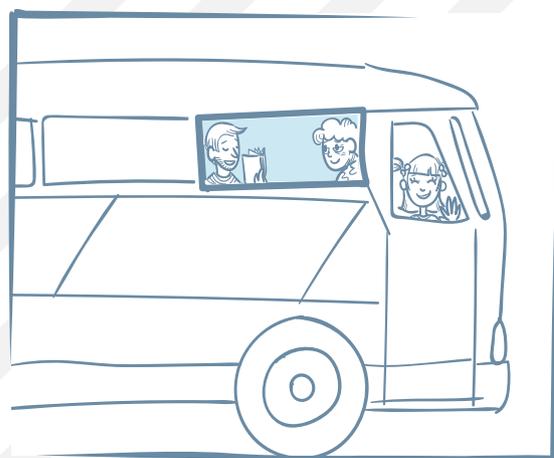
Lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en formation continue : de l'entrée en seconde ou au CFA, et pendant toute la durée de la vie professionnelle, en passant par l'enseignement supérieur, **vo**tre Région vous accompagne et vous informe à chaque étape de votre parcours d'orientation et de formation. Adapter l'offre des formations aux mutations du marché du travail, c'est agir concrètement pour l'emploi ! ■

2 POUR FAIRE MES ÉTUDES À L'ÉTRANGER, MA RÉGION EST LÀ !

Il n'y a rien de plus enrichissant qu'une expérience à l'étranger. Et sur un CV, c'est un sacré plus ! C'est pourquoi **la Région propose des dispositifs pour encourager les jeunes qui souhaitent étudier à l'étranger**. Que ce soit dans le cadre d'études ou de stages, les aides sont cumulables avec l'aide à la mobilité internationale (de l'Éducation nationale) et l'allocation Erasmus+ (Union européenne). Et ça marche aussi pour ceux qui sont en apprentissage. *Go!* ■

3 MA RÉGION M'AIDE À FINANCER MON PERMIS DE CONDUIRE !

Passer son permis de conduire, une obligation ? Oui ! Car sans permis, aujourd'hui, difficile de prétendre à un emploi. **La Région a choisi d'aider les jeunes (16-25 ans) à financer cet examen. Une aide de 500 euros, sous condition de ressources**, peut être attribuée. Il est demandé aux jeunes en contrepartie d'effectuer 15 heures de bénévolat dans une association de leur choix. ■

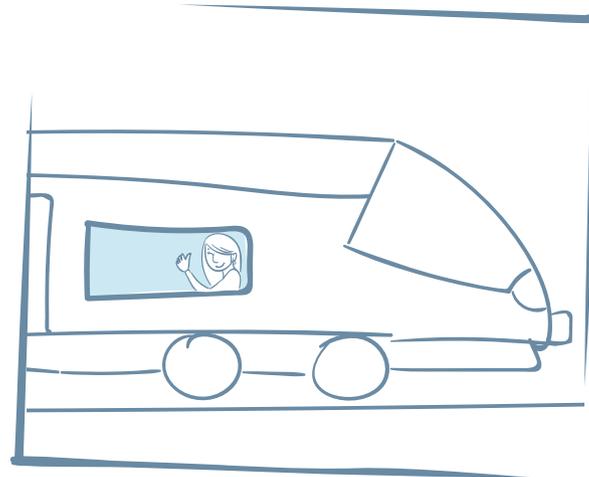


4 POUR VOYAGER EN CAR À 1,50 EURO, MA RÉGION EST LÀ !

1,50 euro : c'est désormais le seul et unique tarif pour voyager en car sur les lignes interurbaines de Bourgogne-Franche-Comté. Simple et attractif, ce coût réduit incarne le choix régional d'assurer la mobilité partout et pour tous. Plus d'infos sur www.viamobigo.fr ■

5 POUR VOYAGER À DEMI-TARIF EN TER, MA RÉGION EST LÀ !

Avec le tarif jeune moins de 26 ans, tous vos trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté sont à moitié prix toute l'année, y compris vers Paris *via* Laroche-Migennes et Sens. Des exemples ? 5 euros pour un trajet Dole - Besançon, 17,50 euros pour un Dijon - Paris-Bercy. ■

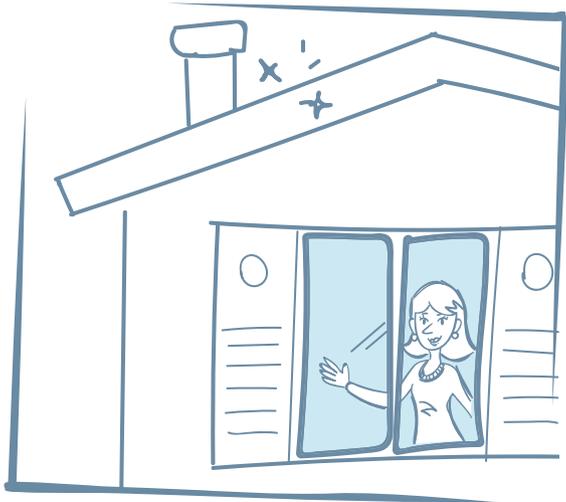


POUR SAVOIR TOUT CE QUE VOTRE RÉGION FAIT POUR VOUS
RETROUVEZ TOUTES LES MESURES SUR WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR/MA-REGION-EST-LA

IT POUR MOI...

6 POUR M'AIDER À RÉNOVER MON LOGEMENT, MA RÉGION EST LÀ !

Jusqu'à 5 000 euros d'aides : c'est ce que la Région propose pour la rénovation d'un logement selon les normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) qui garantissent des améliorations de consommation d'énergies dans les logements. Le service public de l'efficacité énergétique, créé par la Région, vous guide dans vos travaux grâce à des outils simples comme l'audit énergétique (état des lieux, scénarios de travaux avec chiffrage...). ■

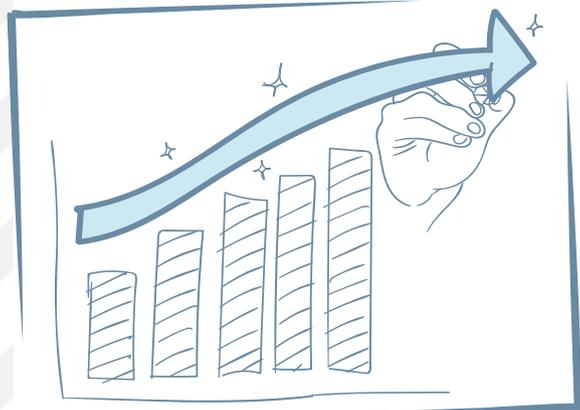


8 POUR ME FAIRE PROFITER DE LA CARTE AVANTAGES JEUNES, MA RÉGION EST LÀ !

Avec la Carte Avantages Jeunes, les moins de **30 ans bénéficient de réductions et gratuités proposées par les 2 000 partenaires** dans les domaines de la culture (théâtre, festivals, cinéma, musées...), des sports et loisirs (ski alpin et nordique, piscines, patinoires, bowlings, parcs de loisirs...), des boutiques et commerces (livres, papeteries, alimentation, habillement...). Plus de 100 000 jeunes Bourguignons-Francs-Comtois en profitent chaque année ! ■

7 POUR AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE MON ENTREPRISE, MA RÉGION EST LÀ !

À chaque stade de leur développement, **la Région accompagne les entreprises pour les aider à franchir les étapes clés : investissements, innovation, export, réflexions stratégiques, etc.** De multiples possibilités de financement existent, sous forme d'aides directes ou d'outils d'ingénierie financière, déclinables au cas par cas, selon les besoins et le contexte (création, mutation, développement, pré-difficulté). ■



9 POUR M'AIDER À PAYER MA LICENCE SPORTIVE, MA RÉGION EST LÀ !

Voilà une aide qui va ravir les fondus de sport: tout lycéen, licencié simultanément dans l'association sportive de son établissement scolaire (UNSS) et dans un club de Bourgogne-Franche-Comté de son choix, **peut se faire rembourser l'équivalent de sa licence UNSS, à hauteur de 20 euros maximum.** Sport en club ou sport au lycée: plus besoin de choisir! Pour les sportifs en situation de handicap, la Région finance l'intégralité des licences souscrites auprès des clubs affiliés aux comités régionaux handisport et sport adapté. ■



Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Notre région est jeune et bien vivante. Notre action s'affirme chaque jour davantage dans la bataille pour l'emploi et le combat pour la préservation de l'environnement et du climat. Les principes de solidarité et de fraternité qui me sont chers irriguent l'ensemble de nos politiques régionales.

Notre région est là, présente, proche, pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous investissons pour structurer et mailler notre territoire : dans les transports, le numérique, l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi dans l'économie, l'agriculture, pour plus d'attractivité.

Nous misons sur la contractualisation avec tous les territoires, ruraux comme urbains et métropolitains, au nom d'un aménagement équilibré et pour garantir l'accessibilité aux services publics.

Au quotidien, ce sont des tarifs de transports abordables, en car comme en TER, et des transports scolaires gratuits. Ce sont des maisons de santé accompagnées pour pouvoir mieux se soigner.

Nous investissons dans la formation tout au long de la vie, pour garantir l'emploi et anticiper les mutations professionnelles. Pour notre jeunesse, nous construisons les lycées de demain. Notre ambition : que nos jeunes puissent choisir leur orientation et des métiers dans les filières d'avenir.

Nous relevons le défi du changement climatique, par le développement des énergies renouvelables, l'engagement dans la filière hydrogène, la rénovation performante des logements, la création de l'Agence régionale de la biodiversité.

Dans ce numéro spécial de votre magazine *Ma Région*, vous découvrirez comment ces engagements se traduisent sur le terrain dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.

Bonne lecture!

Ma Région est là est une publication de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Guite Dufay

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Séphora Grisey

RÉDACTRICE EN CHEF : Maëlle Olivier

RÉDACTION : Xavier Ducordeaux, Edwige Prompt,

Christophe Bidal, Maëlle Olivier

PHOTO COUVERTURE : Studio Romantic - stock.adobe.com

CONCEPTION : Service Communication Région

Bourgogne-Franche-Comté

MISE EN PAGE : Dartagnan / Tristan Fellmann

IMPRESSION : Vincent Imprimeries

Direction de la communication
et des relations avec les citoyens

4 square Castan - CS 51857 - 25031 Besançon Cedex

Imprimé sur papier 100% recyclé.

QUE FAIT MA RÉGION ?

Sur tout le territoire, la Région agit au quotidien pour chaque habitant de Bourgogne-Franche-Comté. De la formation à la transition énergétique, du développement économique aux transports, des lycées à l'agriculture, du sport au tourisme, de la jeunesse aux fonds européens, nous sommes tous concernés par les interventions de la Région !



AGRICULTURE-FORÊT-FILIÈRE BOIS

La Région accompagne le développement de l'agriculture et des entreprises agroalimentaires dans une logique de diversification et de durabilité. Elle soutient les exploitants à différents stades de leur développement. Elle œuvre également à la gestion durable des forêts et au développement de la filière bois.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Région soutient les initiatives des territoires (communes rurales, agglomérations, bourgs-centres...) et contribue à la mise en œuvre de la politique de la ville afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.



CULTURE-PATRIMOINE

La Région accompagne les projets des acteurs culturels (compagnies de spectacle vivant, organisateurs de festival, auteurs...), les projets de restauration et de valorisation du patrimoine. Elle est aussi responsable de l'inventaire régional du patrimoine culturel qui permet de valoriser les richesses culturelles, architecturales, historiques et scientifiques..



ÉCONOMIE-TOURISME

La Région définit les orientations en matière de développement économique sur tout le territoire et apporte son soutien aux entreprises. Dans le domaine touristique, elle finance des infrastructures (hébergements, aménagements, circuits vélo, itinérance pédestre ou fluviale...).



ENVIRONNEMENT-TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chef de file des politiques climat, air et énergie sur le territoire, la Région se mobilise pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat et soutient la production d'énergies renouvelables. Elle agit aussi pour protéger la biodiversité.



EUROPE-RELATIONS INTERNATIONALES

La Région est l'autorité de gestion des fonds européens, soit 1,4 milliard d'euros au bénéfice de notre territoire pour la période 2014-2020. Elle contribue également au rayonnement international de la Bourgogne-Franche-Comté.



ORIENTATION-FORMATION-EMPLOI

Compétente en matière de formation et d'orientation professionnelle, la Région construit une offre de formation adaptée aux besoins du territoire, des entreprises et des habitants. Elle s'investit particulièrement pour favoriser l'accès à l'apprentissage.



JEUNESSE

La Région s'engage auprès des jeunes de son territoire avec deux initiatives très concrètes : la carte Avantages Jeunes, qui offre de très nombreuses réductions (loisirs, déplacements, culture) et l'aide financière au passage du permis de conduire en échange d'heures de bénévolat.



LYCÉES

Propriétaire des 131 lycées publics de Bourgogne-Franche-Comté, la Région investit pour les moderniser et leur apporter les moyens matériels et financiers pour fonctionner. L'accueil, l'entretien, la maintenance des locaux et la restauration sont assurés par l'intervention de plus de 2800 agents techniques de la Région, en service dans les lycées.



RECHERCHE-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Région finance la rénovation de logements étudiants et des actions en faveur de la vie étudiante. Elle soutient les projets de recherche. Elle accompagne les structures de l'innovation. Elle propose également des bourses de thèse et de post-doctorat ainsi que des aides à la mobilité internationale.



SPORT-VIE ASSOCIATIVE

La Région soutient les associations, essentielles à la cohésion sociale et territoriale, grâce à des dispositifs tels que l'aide à l'emploi associatif. Elle participe à la réalisation d'équipements sportifs, accompagne les athlètes de haut niveau et soutient le sport pour tous. Elle est responsable du Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives (CREPS).



MOBILITÉS

La Région organise et finance Mobigo, le service public de transport régional par trains et cars interurbains. Elle est également responsable des transports scolaires hors des agglomérations possédant un réseau de transport public. Elle finance aussi des infrastructures de transport d'intérêt régional et la mise en accessibilité des gares. La Région est responsable de l'achat de trains modernes et confortables pour les voyageurs.



NUMÉRIQUE

La Région finance les Départements pour le déploiement du très haut débit dans les territoires ruraux. Par ailleurs, elle développe un réseau très haut débit par voie hertzienne basé sur une technologie innovante (RCube).



EN CÔTE-D'OR, MA RÉGION EST LÀ!



DIJON

La Région soutient « On Dijon » au titre du contrat de Métropole. Il s'agit de créer une gestion centralisée de l'espace public (éclairage, signalisation, flux de transport...). Pour ce faire, des capteurs, des objets connectés et des éléments urbains pilotables (panneaux d'informations, bornes...) seront installés. 8,5 millions d'euros sont attribués par la Région au projet.

BEAUNE

La Région soutient à hauteur de 4 millions d'euros le projet de Cité des vins de Beaune. Ce nouveau lieu a pour ambition de valoriser l'histoire, la culture et le patrimoine liés à la viticulture.



CE QUE MA RÉGION FAIT P

Près de chez moi, en Côte-d'Or, l'action de la Région, c'est du concret! La preuve par l'exemple avec un aperçu, non exhaustif, de réalisations portées en direct par la collectivité. Mais aussi de projets, initiés par des communes ou des intercommunalités, des entreprises ou des associations qui ont bénéficié d'un coup de pouce régional.

1 DIJON

La rénovation du musée des Beaux-Arts est soutenue par la Région pour un montant de 8,4 millions d'euros. La surface d'exposition des œuvres passe de 3 500 m² à plus de 4 200 m² avec une toute nouvelle muséographie.



Musée des Beaux-Arts de Dijon.

2 BUSSELOTTE-ET-MONTENAILLE

La Région participe pour près de 25 000 euros à la restauration des extérieurs de l'église Saint-Ambroise à Busserotte-et-Montenaille.

3 CESSÉY-SUR-TILLE

La Région soutient, pour un montant de 491 000 euros, la réhabilitation d'une microcentrale hydroélectrique et l'acquisition d'une turbine de 193 kW. La production moyenne annuelle couvrira près de 220 foyers en électricité spécifique correspondant à une substitution de 51 TEP (tonne équivalent pétrole) et l'évitement d'émission de 165 tonnes de CO₂ sur une base de fonctionnement à pleine puissance de 5 500 heures.

4 CHAMBOLLE-MUSIGNY

Dans le cadre de l'itinérance touristique, la Région finance, pour 45 000 euros, la tranche Prémieux-Prissey/Chambolle-Musigny de la route « tour de Bourgogne à vélo ».



Tour de Bourgogne à vélo.

5 SAULIEU

Afin de mettre en valeur l'architecture clunisienne de la basilique Saint-Andoche, la ville réaménage un nouvel espace équipé d'outils de médiation numérique (réalité augmentée, réalité virtuelle) qui seront à la disposition des visiteurs mais aussi des médiateurs. Ce projet est soutenu par la Région à hauteur de 40 225 euros.

6 DIJON

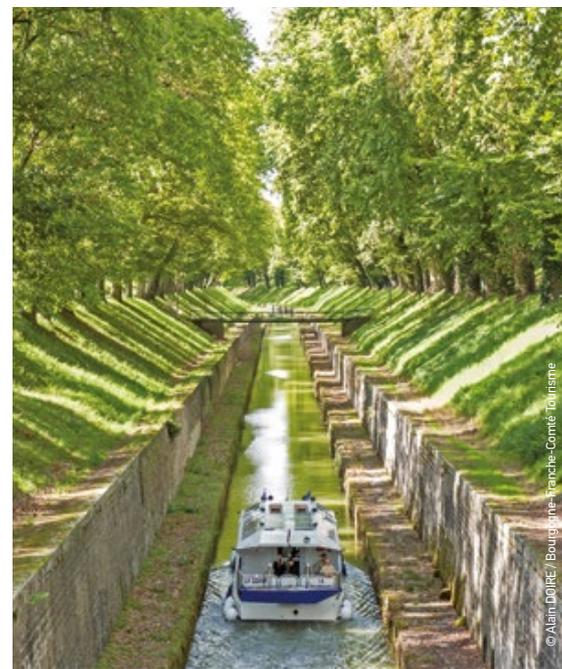
La Région participe pour plus de 6 millions d'euros au financement des travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la moitié des quais de la gare de Dijon-Ville.

7 SAINT-JEAN-DE-LOSNE

La Région finance pour 171 122 euros la mise en accessibilité de la gare pour les personnes à mobilité réduite.

8 POUILLY-EN-AUXOIS-BLIGNY-SUR-OUCHÉ

La Région a attribué 95 146 euros à la communauté de communes de Pouilly-en-Auxois-Bligny-sur-Ouche pour l'aménagement d'une station de vélos électriques et la modernisation du bateau promenade électrique *La Billebaude* autour du port de Pouilly-en-Auxois.



Canal de Bourgogne.

9 VENAREY-LES-LAUMES VANDENESSE-EN-AUXOIS

La Région a décidé de soutenir de nouveaux projets de développement touristique autour des activités liées au fluvial. Elle a attribué 20 000 euros pour l'aménagement du port de Venarey-les-Laumes et 21 000 euros pour une aire de vidange camping-car à Vandenesse-en-Auxois.

10 SOMBERNON

Une aide de 125 000 euros a été attribuée à la commune de Sombernon pour mener à bien son projet de maison pluri-professionnelle qui regroupera 16 professionnels de santé. Le territoire concerné par cette maison de santé recouvre les communes de l'ancien canton de Sombernon et toutes les communes limitrophes dans lesquelles les praticiens ont des patients. Ce territoire compte près de 7 000 habitants.

11 MIREBEAU-SUR-BÈZE

Dans le cadre de sa politique culturelle et de son soutien aux librairies indépendantes, la Région a accordé une subvention de 5 250 euros pour l'achat du mobilier de la librairie Le Chat Mirabel. Le Chat Mirabel compte un stock de 2 000 ouvrages et propose également des articles de loisirs créatifs.

12 TALANT

Une enveloppe de 505 000 euros a été accordée au bailleur social Villeo pour la rénovation de 234 logements à Talant (rue de Gimbsheim et rue des Rétisseys) à un niveau BBC.



La chapelle Notre-Dame d'Étang à Velars-sur-Ouche.

13 AIDE À L'EMPLOI ASSOCIATIF

En 2018, la Région a permis la création de 44 emplois, grâce au dispositif régional d'aide à l'emploi associatif, avec une subvention de 7000 euros par poste à temps plein et un accompagnement à l'aménagement du poste de travail jusqu'à 5000 euros.

14 VELARS-SUR-OUCHE

La chapelle Notre-Dame d'Étang, reconstruite en grande partie au XIX^e siècle, est un lieu de pèlerinage depuis plusieurs siècles. Des travaux conséquents ont été réalisés en 2005 et 2006 pour stabiliser l'ouvrage, puis de 2012 à 2015 pour restaurer la partie haute du monument. La dernière tranche concerne les parties basses extérieures et intérieures. Les abords sont également aménagés pour permettre aux visiteurs, y compris en situation de handicap, de découvrir le monument dans son contexte paysager et de participer aux manifestations qui y sont organisées. La Région soutient les travaux de la dernière tranche pour 50000 euros.

15 SAUSSEY

Le GAEC Develle développe une unité de méthanisation pour valoriser ses 10900 tonnes de lisiers et de fumiers produits par ses 430 vaches et ses 52000 canards. La Région soutient le GAEC à hauteur de 307865 euros.

16 SEMUR-EN-AUXOIS

La Région a accordé une subvention de 560000 euros pour la rénovation du VVF (village de vacances) Villages Bourgogne de Semur-en-Auxois.

17 AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

En 2018, 234 jeunes du département ont reçu une aide de 500 euros (soit 117000 euros) pour passer le permis de conduire, indispensable dans leur projet de formation et professionnel.

18 DIJON

Avec près de 300 licenciés, le SCO Dijon dispose d'une école de cyclisme où sont formés de nombreux jeunes. Il s'appuie sur une équipe dirigeante performante aguerrie dans l'organisation de manifestations (premier club français en termes d'organisation de courses cyclistes). La Région soutient le club à hauteur de 30000 euros.



L'équipe cycliste du SCO Dijon.

CONTRATS DE TERRITOIRE SIGNÉS AVEC LA RÉGION

- **Contrat de la métropole de Dijon** : 50 M€ ■ **Chatillonnais** : 840 000 €
- **Seine-et-Tilles** : 474 000 € ■ **Val-de-Saône Vingeanne** : 716 000 €
- **Pays beaunois** : 2,1 M€ ■ **Auxois Morvan** : 1,427 M€



© David Cebbron

Michel NEUGNOT

1^{er} vice-président en charge des finances, des ressources humaines, de la modernisation de l'administration, des transports, des déplacements et de l'intermodalité

« La mobilité partout et pour tous, avec le bon moyen de transport, au bon endroit et au bon moment, à un coût supportable par la collectivité et un prix accessible pour le voyageur ! Voilà notre objectif, car la mobilité, c'est la liberté de vivre, de se former, de travailler, de se divertir, en un mot, de « faire société » »



© David Cebbron

Océane CHARRET-GODARD

Vice-présidente en charge de la formation continue, des mutations économiques, du dialogue social territorial et de l'orientation

« Inédit ! Parce que les compétences des femmes et des hommes sont des leviers pour leur développement personnel et le développement économique, la Région a choisi d'investir comme jamais dans l'orientation et la formation des Bourguignons-Francis-Comtois en recherche d'emploi ou salariés, sur tous les territoires, dans tous les secteurs d'activités. »



© David Cebbron

Patrick MOLINOZ

Vice-président en charge de la jeunesse, de la vie associative, de la laïcité, de l'innovation et du développement numérique des territoires

« Nous voulons le Très Haut Débit partout et pour tous le plus vite possible ! La Région a donc augmenté de 50 millions d'euros (+61 %) ses subventions aux Départements pour qu'ils accélèrent l'installation et la commercialisation - qui tardent trop - de la fibre optique. Surtout, la Région veut relever le défi de « l'inclusion numérique » et devenir la première en France pour l'accompagnement de ceux qui ne se sentent pas en confiance avec le digital. »



© David Cebbron

Denis HAMEAU

Vice-président en charge de l'économie sociale et solidaire

« L'ESS est une manière d'entreprendre qui place l'humain au cœur du projet d'association ou d'entreprise. Sa gouvernance démocratique associant toutes les parties prenantes, lui permet de conjuguer dans le long terme la performance économique, l'innovation sociale et le respect de l'environnement. En effet, l'ESS remet l'alliance des territoires ruraux/urbains au cœur de ses priorités. L'économie retrouve sa place de levier au service du bien commun. La rentabilité financière est au service de l'intelligence collective, de la cohésion sociale, de la biodiversité et de toutes les ressources du territoire. »

ILS SONT D'ICI...



Dominique Lanternier, proviseur du lycée Stephen-Liégeard - Brochon.

RÉUSSIR LE DÉFI DU NUMÉRIQUE

« Grâce à la volonté de la communauté éducative, et avec l'aide financière de la Région Bourgogne-Franche-Comté, le lycée Stephen-Liégeard de Brochon est sans doute le lycée le plus en avance dans les technologies d'information et de communication. L'arrivée du Très Haut Débit a permis de finaliser et de rendre encore plus opérantes nos dernières acquisitions de dalles numériques tactiles grand format dans 75 % de nos salles. La réussite de tous les élèves passe par l'égalité des chances devant le défi numérique que chaque établissement scolaire doit réussir. »



Yann Rivoal, directeur/programmeur de la Vapeur - Dijon.

FAIRE VIVRE TOUTES LES MUSIQUES

« Nous sommes labellisés « Scènes de Musiques Actuelles » par le ministère de la Culture. C'est à ce titre que la Région nous subventionne. Notre objectif est de faire vivre toutes les musiques, pour tous les publics : le jazz, la musique électronique, le rock, la pop, le rap. Des artistes connus, d'autres moins, grâce à notre travail avec le tissu associatif de la Région. Nous organisons une centaine de soirées par an. Depuis un an, nous avons un équipement flambant neuf. C'est évidemment plus agréable, mais aussi plus ouvert sur la ville, sur l'espace public. »



Véronique Guillon, déléguée générale de l'UIMM Côte-d'Or - Dijon.

AIDER LES ENTREPRISES À RECRUTER

« Je suis déléguée générale de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie Côte-d'Or depuis plusieurs années. Il s'agit d'un syndicat qui accompagne les entreprises dans l'axe emploi/formation. Nous avons signé depuis 2006 avec la Région un contrat d'appui à la performance économique qui a engendré un plan d'action sur plusieurs années. La Région se place comme un facilitateur quant aux subventions accordées aux entreprises. »



Christian Roussel, dirigeant de la SARL Roussel, spécialisée dans la production de bois énergie - Chambœuf.

DEVENIR UNE ENTREPRISE ÉCO-RESPONSABLE

« La société a été créée en 1993. Elle était spécialisée dans le débroussaillage. En 2010, nous nous sommes lancés dans le secteur de la biomasse, ce qui a représenté pour nous un virage considérable. Nous avons eu une aide importante de la Région au niveau financier pour ce changement d'activité, et nous allons certainement encore en avoir besoin. Une nouvelle évolution importante se profile avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur 45 hectares. »

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Photo © David Cebbron

Marie-Guite Dufay l'avait annoncé lors de ses vœux début janvier : la création d'un ticket mobilité - une aide au carburant pour les salariés les plus modestes - a été actée lors de l'assemblée plénière du 29 mars 2019.

LE TICKET MOBILITÉ À 30€/MOIS : C'EST ACTÉ !

« Se déplacer doit rester une liberté, un moyen de travailler, pas une contrainte. »

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

LE DISPOSITIF

Oui, il faut développer des solutions de mobilité alternatives à la voiture. La Région s'y emploie. Mais il faut aussi savoir reconnaître que ces solutions ne sont pas applicables partout. La voiture reste le moyen de transport privilégié de 91 % des habitants en zone rurale : « Pas par choix, mais par nécessité, car il n'existe pas d'offre de transport collectif », avance Marie-Guite Dufay. La Présidente de la Région poursuit : « Un Français sur quatre refuse un emploi pour une question liée à la mobilité. Ce n'est pas normal. Nous proposons la mise en place d'un ticket mobilité sur le modèle du ticket-restaurant. La valeur faciale est de 30 euros : 15 euros pris en charge par la Région, 15 euros par l'employeur. Il pourra bénéficier aux salariés qui touchent jusqu'à deux fois le SMIC, et qui doivent rouler plus de 30 km pour se rendre à leur travail sans autres solutions de transport collectif. C'est un coup de pouce transitoire pour le carburant le temps que des solutions plus durables soient mises en place. Se déplacer doit rester une liberté, un moyen de travailler, pas une contrainte. »



Photo © David Cebbron

SUR LA BASE DU VOLONTARIAT DES ENTREPRISES

Ce ticket mobilité a été co-construit aussi bien avec les organisations syndicales que patronales : « Nous sommes partants, à partir du moment où ce chèque mobilité est établi sur la base du volontariat de l'entreprise, et qu'il est défiscalisable » avançait



Photo © David Cebbron

Jean-Philippe Richard, Président du MEDEF, lors de la présentation du ticket mobilité en janvier dernier. Deux conditions qui ont depuis été actées et entérinées par l'assemblée plénière de la Région, le 29 mars 2019. Le dispositif est finalisé, et a été mis en œuvre depuis le 1^{er} mai 2019.

www.bourgognefranchecomte.fr/dispositif-ticket-mobilite

VERS LES AUTRES, VERS DEMAIN

La Région agit pour l'avenir de son territoire et de ses habitants. L'ambition régionale est de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région attractive, connectée, respectueuse de son environnement et solidaire.

Pour mon avenir aussi, Ma Région est là !



Photo © David Cesbron

Access Code School à Besançon.



Photo © David Cesbron

Avec le tarif - de 26 ans, les trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté sont à moitié prix toute l'année.

251 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR 4 ANS

C'est un effort sans précédent. Avec l'État, la Région a lancé officiellement fin 2018 son Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC). Objectif : accompagner les plus éloignés de l'emploi et anticiper les besoins des entreprises, en travaillant sur les compétences. Grâce aux 251 millions d'euros injectés en Bourgogne-Franche-Comté, les parcours de formation seront adaptés dans leur durée et leur contenu pour améliorer la qualification des demandeurs d'emploi et lever les freins à l'accès à la formation. 117 000 Bourguignons-Francis-Comtois sont potentiellement concernés par le PRIC. Une question ? Composez le 09 71 04 73 78 (prix d'un appel local). ■■■

POUVOIR D'ACHAT : LA RÉGION DANS SON RÔLE

Gratuité des transports scolaires (dès le 1^{er} septembre 2019), trajet en cars à 1,50 euro, aide au permis de conduire, tarification sociale dans les lycées... Dans toutes ses compétences, la Région agit pour améliorer le pouvoir d'achat des Bourguignons-Francis-Comtois. Dernières décisions en date : une bourse exceptionnelle de 100 euros pour les 4 800 lycéens internes boursiers, le doublement de la rémunération des stagiaires en formation professionnelle, ou encore la mise en place d'un ticket mobilité (30 euros par mois) pour les déplacements domicile-travail en véhicule motorisé. ■■■

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS EN 2022

La Région finance les Départements pour qu'ils accélèrent l'arrivée du Très Haut Débit internet dans les territoires ruraux. Elle est aussi la première région française à proposer une solution par voie hertzienne (R-Cube). Enfin, elle fait de l'accompagnement à la maîtrise des usages numériques une priorité absolue tant pour les citoyens que pour les entreprises. ■■■



Photo © Samuel Zeller

Grâce à son programme Effilogis, la Région accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement.



Photo © David Cesbron

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : TOUS CONCERNÉS !

Adopté fin 2017, le service public de l'efficacité énergétique (SPEE) propose des aides aux particuliers propriétaires de maisons individuelles, propriétaires occupants et bailleurs. Il informe et oriente vers les bons interlocuteurs pour un accompagnement de projet, allant du changement de chaudière à la rénovation globale. Le service public est doté d'outils simples, comme l'audit énergétique comprenant état des lieux et scénarios de travaux avec chiffrages. En fonction de leurs revenus, certains ménages pourront également bénéficier d'une aide de 5 000 euros pour une rénovation BBC globale et de 2 500 euros pour une rénovation par étapes. ■■■

Notre Région d'Avance – La Gauche Unie

Depuis décembre 2015 et la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, notre majorité s'attache à construire une nouvelle collectivité qui assume ses compétences avec l'objectif de peser réellement sur votre quotidien et sur le développement de tous les territoires.

La Région et le quotidien, ce sont avant tout des actions destinées à préserver votre pouvoir d'achat: allègement des coûts de rentrée scolaire (gratuité des manuels et équipements dans les lycées et CFA); soutien aux familles pour la cantine et l'internat; gratuité des transports scolaires; soutien à la rénovation énergétique des logements... Nous veillons également à construire une offre de mobilité accessible au plus grand nombre, avec des TER aux horaires renforcés et disposant d'une tarification attractive ou des lignes régionales de car avec une tarification unique à 1,50 euro.

En mars dernier, nous avons amplifié l'action de la Région en direction des déplacements du quotidien, en mettant en place un ticket mobilité qui permet, en lien avec les employeurs partenaires, d'aider à hauteur de 30 euros par mois les salariés modestes qui sont contraints d'effectuer de longs trajets pour rejoindre leur travail.

C'est avec le même volontarisme que nous déployons nos politiques à destination des territoires, pour y accroître la qualité de vie et contribuer au déploiement de services aux populations. En contractualisant avec les collectivités locales et en développant de nouveaux outils innovants, la Région contribue à un investissement public équilibré: points de services aux publics, santé, numérique, sport, culture. Les champs d'intervention sont variés et contribuent au mieux-vivre et à l'attractivité économique de notre Région.

Notre Région d'Avance – La Gauche Unie

Contact : jerome.durain.elu@bourgognefranchecomte.fr

Union des Républicains de la Droite et du Centre

Une région en retard

Il y a bientôt quatre ans que la Bourgogne et la Franche-Comté ont fusionné à marche forcée. Tout était censé être prêt et Marie-Guite Dufay nous promettait même qu'elle serait « une région d'avance ».

Le mi-mandat passé, La Bourgogne-Franche-Comté est pourtant dans le bas des classements des régions françaises en matière d'attractivité.

Augmentation de 42 % de la taxe sur la carte grise ; augmentation des dépenses de fonctionnement ; contrats métropolitains inopérants ; tensions entre Dijon et Besançon ; dessertes TER de Villers-les-Pots, Neuilly-lès-Dijon et Franois supprimées, gares et guichets fermés... Voici les tristes conséquences de cette grande région voulue par la Gauche.

Alors qu'elle aurait eu besoin d'un nouveau souffle, d'une nouvelle ambition, la gestion de Marie-Guite Dufay plombe la dynamique de la Bourgogne-Franche-Comté.

Pour une région plus forte, la Droite et le Centre proposent :

- Baisse immédiate des taxes sur les cartes grises ;
- Contractualisation avec les 8 Départements ;
- Investissements massifs dans la reconversion industrielle pour protéger nos emplois.

Union des Républicains de la Droite et du Centre

Contact : francois.sauvadet.elu@bourgognefranchecomte.fr

Le Rassemblement National

Pour lutter contre la désertification médicale : préservons tous les services hospitaliers de proximité !

Pour faire semblant de répondre à la crise, Emmanuel Macron a annoncé l'arrêt des fermetures d'hôpitaux jusqu'en 2022. Derrière ces promesses, le démantèlement du système de santé va se poursuivre avec la suppression des maternités, des services d'urgence et de chirurgie. Les hôpitaux de proximité seront maintenus mais deviendront fantômes car vidés de leurs services vitaux. La politique d'austérité est une réalité partout dans la Région, de Tonnerre à Saint-Claude. Comme toujours, les habitants de la ruralité sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, incompatible avec une réelle politique de santé publique. Pour assurer la santé pour tous, les élus du Rassemblement National s'opposent à toutes les fermetures de services. L'offre de soins doit être préservée dans tous nos territoires.

Le Rassemblement National

Contact : julien.odoul.elu@bourgognefranchecomte.fr

ABONNEZ-VOUS AUX INFORMATIONS DE LA RÉGION !

Je souhaite recevoir le magazine de la Région GRATUITEMENT par voie postale

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : VILLE : _____

COURRIEL : _____ @ _____

Je souhaite recevoir des informations de la Région par courriel : OUI NON

À découper et à renvoyer à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté – 4 square Castan – CS 51857 – 25031 Besançon CEDEX





AU CAR DE TOUR TARIF UNIQUE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

Retrouvez toutes les informations sur www.viamobigo.fr | 03 80 11 29 29